



## Dois je signer un rappel à la loi

Par **Sabou84**, le **15/05/2021 à 18:45**

Bonjour. J'ai un doute quand au fait de signer un rappel à la loi car je trouve cela pas normal. Je vous explique mon histoire.

en décembre 2018 j'ai une nouvelle voisine. Elle laisse littéralement criser sa fille toutes les nuits. A tel point que le voisin du dessous fait trembler le mur à force de taper. En avril je lui demande un matin de bien vouloir maîtriser son enfant, plutôt que de lui dire de se taire, que je manque de sommeil et que je me prends des remarques au travail. Elle me dit ne rien pouvoir faire que sa fille fait ses dents. En mai nous faisons un courrier conjoint avec une voisine pour la signaler au bailleur. Rien n'y fait. Un matin en septembre je lui redemande de maîtriser son enfant (elle fait tjs ses dents 10 mois plus tard!!!) bref de la s'en suis une altercation elle me griffe en premier alors qu'elle a sa petite dans les bras. Mon reflex défensif a été (apparemment a tort) de la repousser en la plaquant dans l'ascenseur. Ma mère me demande de rentrer et elle en profite pour me mettre un coup de poing. Elle me ramène son homme chez moi pour la défendre. Ça ne va pas plus loin. Je n'ai pas voulu aller plus loin de peur qu'on lui retire son enfant ou autre. Sauf qu'elle a déposé plainte. Plainte dans laquelle elle ment notamment en disant m'avoir mis une claque, et dire que son homme l'a juste raccompagné devant l'ascenseur. Et oubliant la présence de ma mère. Heureusement pour moi j'ai fourni un certificat médical ainsi que la copie du courrier au bailleur à la Police. Sauf que là on me dit que j'ai droit à un rappel à la loi " pour me dire ce n'est pas bien". Je trouve cela injuste car je me considère comme la victime et d'autant plus qu'elle a menti dans sa plainte. Sa parole vaudrait elle mieux que la mienne? Ha oui elle dit que je l'ai étranglé mais sans avoir forcé. C'est sur ce fait que l'on me condamne pour son préjudice mais pour le mien??? J'estime que soit nous avons le même traitement soit on en reste là. Pouvez vous m'aider svp? Merci d'avance.

Par **jodelariege**, le **15/05/2021 à 19:49**

bonjour

lisez ci dessous

<https://www.legavox.fr/blog/maitre-haddad-sabine/rappel-quoi-24150.htm>

et voyez si vous voulez aller plus loin au tribunal...